

C.P.A.S. de Fleurus
Résidence « LES TEMPLIERS »
- Projet de vie -



La Direction et le personnel de notre établissement vous souhaitent la bienvenue.

Vous trouverez dans cette brochure des renseignements qui vous permettront de faire connaissance avec notre résidence.



La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus la résidence « Les Templiers » est située au cœur de la ville de Fleurus, le long de l'axe routier principal de la ville, à quelques pas de l'autoroute.

D'un accès facile, elle dispose de plusieurs parkings réservés à l'attention des visiteurs et des amis des résidants.

Sa proximité du centre-ville permet aux résidants un accès aisé aux différents centres (administratif, commerciaux, marché local, lieux de culte, ...) de l'entité fleurusienne et donc de poursuivre une relation normale avec le monde extérieur.

Construite sur 3 niveaux, la résidence « Les Templiers » offre une capacité d'hébergement de 120 chambres, toutes individuelles, dont 65 possèdent un cabinet de toilette individuel.

Certaines chambres sont modulables et peuvent, le cas échéant, constituer de petits appartements destinés à l'hébergement de couples de personnes âgées.

Au rez-de-chaussée :

Vous trouverez :

Le bureau du Directeur Monsieur VILAIN, le secrétariat (pour toutes questions administratives) ainsi que le bureau des infirmières en Chef, Mesdames DEKKERS et VERSCHAEVE concernant les renseignements médicaux.

24 chambres destinées à l'hébergement des personnes âgées, ainsi que l'essentiel des lieux de vie : cafétéria, restaurant, salle de séjour (où se célèbre un office religieux un samedi sur deux vers 16h00), salon de coiffure, bibliothèque, salle d'ergothérapie, balnéothérapie,...

Le niveau (1) :

Comprend 51 chambres à l'usage des personnes âgées valides ou semi-valides une salle de séjour, ainsi qu'un fumoir.

Le niveau (2) :

Le bureau de la responsable de l'entretien et buanderie Madame WEETS.

45 chambres destinées aux personnes âgées semi-valides ou invalides, nécessitant une surveillance infirmière continue et/ou des soins spécifiques, ainsi qu'une salle de kinésithérapie, destinée à la revalidation.

Chaque niveau comprend des locaux sanitaires communs, dotés d'équipements conçus à l'attention des personnes âgées (bain hydraulique, bain à bulles, ...) et sont tous accessibles aux personnes âgées se déplaçant en chaise roulante.



La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus place au centre de ses préoccupations le bien-être physique, mental, psychique et social de la personne âgée, au sein d'une collectivité plus juste et plus sécurisante.

Cet engagement s'oppose à tous les privilèges, toutes les aliénations et ségrégations quels qu'ils soient.

Il implique un accueil personnalisé, qui s'adapte à tous les types de personnalité mais qui garantit un maximum d'égalité sociale.

Ouverte à la pluralité des valeurs et des croyances, la Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus accueille toutes les personnes âgées, quelles que soient leurs convictions religieuses, philosophiques et politiques et quel que soit le degré d'intégrité physique de la personne âgée (valide, semi-valide ou handicapé).

La Maison de Repos et de Soins met en œuvre tous les moyens utiles et nécessaires afin d'aider les personnes âgées qui y vivent, à s'intégrer harmonieusement au sein d'une collectivité qui privilégie la tolérance active et la compréhension, et à pratiquer un réel art de vivre.

Toutefois, une philosophie reconnaissant des singularités ne peut accentuer, voire générer, des différences entre individus car la Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus a aussi pour mission de créer un ciment social et, à ce titre, elle privilégie, par-delà les différences, ce qui rassemble.

Cela suppose notamment que des activités fondées sur des projets collectifs soient développés.

Pour concrétiser son projet de vie, la Maison de Repos et de Soins se veut :

- **Ouverte sur le monde,**
- **Respectueuse de chacun dans ses différences,**
- **Soucieuse d'établir et de maintenir constamment, sans contrainte, une relation de confiance entre la personne âgée et l'institution,**
- **Pluridisciplinaire au service du résidant et stimulante au maintien de l'autonomie des personnes âgées qu'elle héberge,**
- **Attentive au respect des contraintes de la vie collective : au niveau du respect des autres (résidant, personnel, responsable), ainsi qu'au niveau de l'organisation.**

Ces objectifs se réalisent grâce à un personnel qualifié auquel le C.P.A.S. de Fleurus veut donner les moyens de se perfectionner par une politique cohérente de formation continuée.

1. Une Maison de Repos et de Soins ouverte sur le monde.



La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus ne peut être un lieu clos. Elle doit entretenir des relations de collaboration et de partenariat avec tous les constituants de la vie sociale et culturelle.

Dans cette perspective, la Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus développe des relations de collaboration et de partenariat avec :

1.1. Les familles, notamment par :

- l'organisation de réunions d'informations et de réflexions (Comité des résidents),
- l'organisation d'actions communes (accompagnement des résidents lors de déplacements à l'extérieur),
- la célébration des différentes fêtes avec les familles.
Ces activités peuvent être menées dans ou hors de la Maison de Repos et de Soins (Pâques, Fête des Mères/ Pères, Noël, Nouvel année).

1.2. Des opérateurs de la vie sociale et culturelle notamment par des activités favorisant :

- les échanges intergénérationnels (participation des écoles, adhésion au projet « Eté Solidaire »)
- les échanges avec la vie culturelle et sociale du milieu proche ou lointain.

2. Une Maison de repos et de Soins respectueuse de chacun dans ses différences.

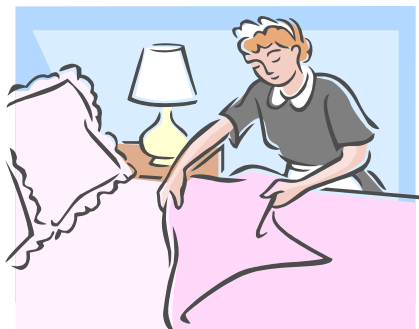


La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus est un lieu qui privilégie le respect de la personne âgée.

Cette philosophie s'exprime dans le quotidien par un cadre de vie valorisant, un comportement adapté aux besoins de chacun.

Dans cette perspective :

- 2.1. La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus veille à mettre chaque personne âgée dans de bonnes conditions matérielles, notamment par des locaux paisibles propres, accueillants et offrant des chambres bien équipées (entièrement meublées et dotées de frigo, T.V., appel-infirmière, lavabo alimenté en eau chaude et froide).



- 2.2. La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus développe une prise en charge adaptée aux besoins de chacun tant dans ses rythmes que son organisation.

Cela suppose notamment :

- Un personnel qualifié capable de mettre en œuvre des méthodologies diversifiées.
- L'adaptation des rythmes de travail et de gestion du temps permettant une réponse continue et adaptée aux besoins des personnes âgées.



2.3. Le personnel de la Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus veut privilégier la communication avec les personnes âgées mais aussi une écoute de qualité, sans jugement notamment par rapport aux différentes crises de la vieillesse (crise d'identité et de valeur, d'autonomie et d'appartenance).

2.4. La Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus se veut tolérante et objective au niveau des contraintes liées à la vie en communauté et tente, constamment, de respecter le rythme de vie de chacun.



Les heures de visite (de 14h30 à 19h00) ont été définies de façon à permettre aux résidents de bénéficier de la plus grande intimité lors des soins et permettent aussi, au personnel d'entretien d'effectuer sa tâche dans les meilleures conditions possibles.

Cependant il est souhaitable d'éviter les heures de repas qui sont des moments de convivialité pour tous les résidents.

Nous accordons une attention particulière à la prise en charge de la nutrition :



- **Le déjeuner** est servi dès 08h00 (au restaurant ou en chambre en fonction des soins donnés).

Un déjeuner actif (reprise d'autonomie) est organisé par les ergothérapeutes.



-**Le potage** est distribué vers 10h30 à chaque étage.



-**Le repas du midi** se présente sous forme de différents réfectoires.

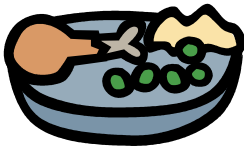
3 groupes bien distincts :

Le groupe de stimulation pour les personnes dépendantes ;

Le groupe encadré par le personnel du nursing.

Le restaurant pour les résidents autonomes.

Un menu de remplacement est proposé si le choix du jour ne convient pas.



-14h30 **collation et café**.



-**Le repas du soir** est distribué à partir de 17h30.

2 choix de menu sont proposés pour les repas du soir.

La diététicienne Madame HARDAS passe dans chaque chambre afin d'établir le relevé du menu choisi par chacun et adapte les repas en fonction des besoins de chaque personnes.

Cette variabilité permet le respect des régimes alimentaires tout en respectant les goûts des résident(e)s.

Une collation est distribuée par l'équipe de nuit si nécessaire.

3. Soucieuse d'établir et de maintenir constamment, sans contrainte, une relation de confiance entre la personne âgée et l'institution.

Pour réaliser cet objectif, le personnel de la Maison de repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus veut définir et préciser les attentes de la personne âgée ainsi que de la personne responsable du placement, et cela dès la première prise de contact.

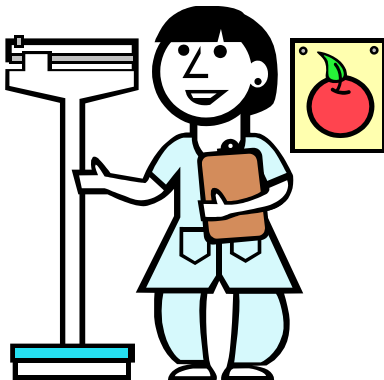
3.1. Une assistante sociale est à disposition et intervient lors de demandes formulées par l'équipe pluridisciplinaire.



Un membre de l'équipe administrative est désigné pour établir les premiers contacts avant l'admission et gère, à la demande du résident, non seulement les formalités administratives relatives à l'hébergement, mais aussi à tout autre problème auquel la personne âgée peut être confrontée.

En collaboration avec la direction, elle suggère, à la personne âgée et/ou à la personne responsable du placement, de venir visiter l'institution et d'être présentée à certains résidents qu'elle connaît peut-être ainsi qu'aux différents responsables de la Maison de Repos et de Soins.

3.2. Lors de l'admission, le personnel de la Maison de Repos et de Soins du C.P.A.S. de Fleurus se veut particulièrement attentif à l'accueil.



Une présentation des responsables (direction et chef-infirmière) à la personne âgée et sa famille, est effectuée par la personne ayant fait le dossier d'admission (Madame WAUTERS). Les infirmières s'informent immédiatement des soins à poursuivre et de la médication prescrite.

La diététicienne établit, en collaboration avec la personne âgée et/ou sa famille, une fiche diététique reprenant les éventuels régimes médicaux mais aussi les goûts et souhaits de celle-ci en matière d'alimentation.



La référente en démence ou l'ergothérapeute présente rencontre la personne lors de son installation en chambre et veille à accompagner la personne pour ses premiers repères (lieux de vie, restaurants, sanitaires, fumoir,...)

La référente en démence complète désormais l'équipe soignante pour encadrer les personnes souffrant de démence ainsi que leur famille.

Le café est alors offert à la personne âgée et à sa famille et le personnel se retire afin de laisser celle-ci s'installer dans sa chambre.

Les formalités administratives, d'usage lors de l'admission, sont effectuées quelque temps après, par un membre du service administratif, avec l'aide de la famille de la personne âgée.

4. Pluridisciplinaire au service du résidant et stimulante au maintien de l'autonomie des personnes âgées qu'elle héberge.

Le service « Nursing » assure en permanence les soins, l'hygiène et l'assistance (toilettes complètes, partielles, installation au fauteuil roulant, assistance à l'alimentation, bains ou douches, changes des personnes incontinentes, ...), dans les actes de la vie journalière, et organise, de jour comme de nuit, une surveillance médicale par du personnel qualifié. Les soins dispensés dépassent largement l'aspect médical pur.

Le personnel de nursing entretient une relation permanente avec les médecins, mais aussi avec les familles des résidants.

Un service de kinésithérapie répond aux besoins des résidants.

Diverses activités sont encadrées par des ergothérapeutes et une animatrice : promenade, bricolage, rééducation fonctionnelle, et a pour mission principale de valoriser la personne âgée.

Ce maintien de l'autonomie est réalisé en sollicitant les capacités des résidants, notamment dans les actes de la vie quotidienne et en collaboration avec ceux-ci, par la recherche d'objectifs adéquats (accessibles et réalisables), tout en laissant la décision aux résidants et en leur faisant assumer les conséquences de leurs actes.

Des animations journalières, destinées à poursuivre ces objectifs, sont prévues pour chaque jour de la semaine. Une animatrice prendra en compte les desideratas de chacun afin d'adapter au mieux les activités proposées.



- certaines activités (jeux) ont été adaptées aux personnes souffrant de déficience mentale (adaptation par l'ergothérapeute).
- 1 x semaine bibliothèque.
- 5 x par semaine (l'après-midi), ouverture de la cafétéria, afin de mettre à disposition des familles et des résidents un lieu convivial ou se réunir.
- 1 x par mois, célébration des anniversaires du mois.
- Fête des familles (deux fois par an).
- Divers modules de restaurants à thème selon les saisons.

Ces objectifs se réalisent par une écoute active de la personne âgée et une disponibilité permanente de tous les intervenants au sein de l'équipe pluridisciplinaire qui encadre les personnes âgées.

Lors de l'admission un document relatif à l'histoire de vie de la personne âgée est complété de façon optimale afin d'intégrer son vécu pour une meilleure prise en charge individuelle.

